



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT
MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL (RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS #403)

À TOUS LES INTÉRESSÉS

Prenez avis qu'à la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le lundi 11 janvier 2021 à 19 h 30 au 1670, route 202, le conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel suivant:

EMPLACEMENT : Lot 5 620 459, ROUTE 209

OBJET DE LA DEMANDE : Y autoriser la construction d'une résidence complémentaire à l'exploitation d'un houblonnière.

En conséquence de ce qui précède, toute personne intéressée a le droit de se faire entendre par le conseil municipal, avant que ce dernier statue sur la présente demande.

DONNÉ À FRANKLIN CE 21 décembre 2020

Louis-Alexandre Monast
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Louis Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, de même que sur le site internet de la Municipalité, ce 21 décembre 2020 entre 9 h 00 et 17 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 décembre 2020 .

Louis-Alexandre Monast
Directeur général et secrétaire-trésorier